

**ARRÊTÉ DEP-2024-608 PORTANT NOMINATION DU JURY
DU BREVET DES MÉTIERS D'ART
CÉRAMIQUE**

Le Directeur du Service interacadémique des examens et concours :

Vu les articles D 222-31 à D 222-33, D 337-138 du code de l'éducation ;

Vu l'arrêté du 28 juillet 1994 portant création du brevet des métiers d'art spécialité céramique,

Vu l'arrêté rectoral conjoint DEP-2024-1001 nommant les présidents de jurys du brevet des métiers d'art

- ARRÊTE -

Article 1 : Le jury d'admission du brevet des métiers d'art spécialité céramique pour la session 2024 dans les académies de Créteil, Dijon, Limoges, Nice, Orléans-Tour et Paris est ainsi constitué :

Présidente :

Madame Halima GUERROUMI, inspectrice de l'Education nationale

Président adjoint :

Monsieur Arnaud BECHET, enseignant

Enseignantes :

Madame Virginie CASTELEYN
Madame Céline ROY WACKERS

Madame Francisca GONZALEZ
Madame Naig ROUDAUT

Professionnels :

Madame Lysiane D'HERVE
Monsieur Giovanni CONDEMI

Madame Carole D'HALLUIN
Monsieur Guy DURFORT CIVRAC DE LORGE

Article 2 : La Secrétaire générale du Service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 25 juin 2024.



Frédéric MULLER